



CAP SUD MRE SAISIT LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS SUR LES RETRAITÉS MRE !!!

L'association Cap Sud MRE a permis que soit déposé officiellement sous **la référence 60848** publiée au **journal officiel du 22/07/2014**, une question sur la couverture de l'assurance maladie des retraités marocains qui s'établissent hors de France plus de 183 jours.

La question a pour rôle d'interpeller officiellement le gouvernement français sur cette injustice fiscale et sociale et, particulièrement, sur ces deux poids de mesure qui réalisent une distinction sur la prestation suivant la nationalité du contribuable.

En effet, à ce jour, pour les retraités étrangers qui souhaitent séjourner dans leur pays d'origine, la condition de résidence sur le sol français impose de ne pas demeurer hors de France plus de 183 jours, au risque de voir leur droit à la couverture maladie suspendu alors que cette contrainte n'est pas subie par le contribuable français.

L'association Cap Sud MRE milite, depuis de nombreuses années, pour que le gouvernement français rétablisse l'équité fiscale des contribuables MRE au même rang que les contribuables de nationalité française.

L'attention du gouvernement marocain avait été appelée aussi, à plusieurs reprises, par les membres de l'association Cap Sud MRE. Ces derniers ont répondu que la problématique relève exclusivement du Droit français. Néanmoins, nous avons rappelé la disposition de l'article 16 de la constitution marocaine qui impose soutien et protection des droits et des intérêts de sa composante dans leur pays d'accueil.

Donc, il est indispensable que notre gouvernement marocain soutienne nos différentes initiatives et interpellations par des échanges clairs dans le cadre des relations diplomatiques entre la France et le Maroc.

L'initiative de Cap Sud MRE va permettre que le gouvernement de Manuel VALLS soit saisi de manière directe par cette question écrite au parlement, mais soit surtout sommée de répondre de cette discrimination fiscale de manière officielle.

Cette question écrite est déposée officiellement sous la référence 60848 et publiée au journal officiel du 22/07/2014.

M. FKIRE SALEM

Mme Wahiba Zedouti, Vice Présidente de Cap Sud MRE, Maire adjointe aux Finances de la Mairie de Saint-Ouen

Mme Maryam Bouslam, SG de Cap Sud MRE, Conseillère Municipale déléguée au logement, Mairie de Court-dimanche

Mme Fadoua Ghazouani, Présidente de Génération France Maroc (GFM), Conseil Général des Yvelines

M. Mounir Lyame, Membre de Cap Sud MRE, Attaché Parlementaire, France

M. Rachid EL Jebbari, Membre de Cap Sud MRE, Président du Collectif Poissy 2014

M. Salem Fkire, Président de Cap Sud MRE